

	Compte rendu	Date :
Site de Vaiges 53480 VAIGES. Site de Soulgé 53210 SOULGE/OUETTE	Conseil de Vie Sociale du 15 juin 2017	Diffusion : Usagers et leurs représentants

Ordre du jour :

- 1) Approbation du dernier compte rendu
- 2) Tarifs applicables pour l'année 2017
- 3) Opération de travaux : Bilan d'étape
- 4) Enquête Blanchisserie
- 5) Informations du service Animation et Lien Social
- 6) Informations des autres services
- 7) Questions diverses soulevées par les usagers et leurs représentants.

1) Approbation du dernier compte rendu

Pas de modification à apporter au dernier compte rendu

2) Tarifs applicables pour l'année 2017 au 1^{er} avril

Tarifs journaliers pour l'Hébergement :

Site de VAIGES	Chambre neuve avec balcon	52,00 €
	Grande chambre et chambre neuve sans balcon	50,00 €
	Petite chambre	48,50 €
Site de SOULGE SUR OUETTE	Chambre du bâtiment A	54,04 €
	Chambre du bâtiment B	56,52 €

Tarifs journaliers pour la Dépendance (commun aux deux sites) :

- ☞ GIR 1 – 2 : **22,83 €** par jour
- ☞ GIR 3 – 4 : **14,49 €** par jour
- ☞ GIR 5 – 6 : **6,15 €** par jour

Prix de journée afférent à l'hébergement pour les résidents handicapés de moins de 60 ans :

73,87 €

☞ Selon la répartition suivante :

☞ Hébergement :	52,04 €
☞ Dépendance :	21,83 €

3) Opération de travaux : Bilan d'étape

Les études vont reprendre en septembre au stade APS (Avant-Projet Sommaire).

4) Enquête Blanchisserie

Dans le cadre de la politique d'amélioration de la qualité, l'établissement a procédé à une enquête de satisfaction sur le service de blanchisserie auprès de 16 résidents. Les résultats de l'enquête sont très positifs. Le principal point d'amélioration concerne le repassage du linge.

5) Informations du service Animation et Lien Social

Les dates des différentes activités à venir sont transmises par Audrey. Les événements sont consultables sur le site Internet de la résidence : <http://residencedeloriolet.com/>

6) Questions diverses.

- ✚ Transmission d'une remarque de Monsieur D. LORIEUL sur l'entretien des locaux avec notamment des sols collants dans les chambres et également dans les espaces communs et les circulations. M. LORIEUL suggère que l'entretien des chambres se fasse le vendredi.

La séance est levée à 17h20.

Le Directeur, F. LOYZANCE